

**Avis d'Appel d'Offres
National Ouvert N°003/AONO/C-
DIANG/SG/ST/CIPM/ DU
17/02/2025 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN POSTE
AGRICOLE AU VILLAGE ANDOM
DANS LA COMMUNE DE DIANG,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**Avis
d'Appel d'Offres National
Ouvert N°003/AONO/C-
DIANG/SG/ST/CIPM/ DU
17/02/2025 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN POSTE
AGRICOLE AU VILLAGE ANDOM
DANS LA COMMUNE DE DIANG,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,
EN PROCEDURE D'URGENCE**

1.0bjet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un poste agricole au village ANDOM dans la commune de DIANG, dans le Département du Lom et Djerem.

2.Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- *Travaux préparatoires-études ;*
- *Terrassement ;*
- *Fondation ;*
- *Maçonnerie-élévation ;*
- *Charpente couverture ;*
- *Menuiserie métallique ;*
- *Menuiserie bois ;*
- *Electricité ;*
- *Peinture ;*
- *VRD.*

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Vingt millions francs (20 000 000)**

4.Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un lot

5.Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit

camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

6.Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2025*

7.Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès service technique de la Mairie de DIANG dès publication du présent avis d'appel d'offres

8.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de DIANG dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de DIANG d'un montant de **50 000F (Cinquante mille francs) CFA** non remboursables.

9.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de DIANG **au plus tard le 18/03/2025 à 11 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **N°003 /AONO/C-DIANG/SG/ST/CIPM/ DU 17/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE AU VILLAGE ANDOM DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10.Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des

travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **400 000F (Quatre cent mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPA0. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 18/03/ 2025 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle multifonctionnelle de la Mairie de DIANG en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- ü Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièces scannées;
- ü Offre dossier administratif non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- ü Absence ou non conformité de la caution de soumission ;
- ü Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- ü Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- ü Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A - l'offre	Présentation	de 02 éléments
B Références		— 07 éléments
C – Personnel d'encadrement		11 éléments
D – Organisation-Planning-Méthodologie		05 éléments
E Matériel		— 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, qui sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de DIANG au numéro : 694881825

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 694 518 177, CONAC : 1517.

DIANG Le 12-02-2025
Le MAIRE
MENGANAS ALAIN WILFRID